

| | QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES | RÉPONSES D'EC |
|----|---|--|
| 1. | Référence : Appendice 5 – Énoncé des travaux, section 1.1.1A (1) Veuillez fournir les définitions des termes suivants qui se trouvent dans le a) « circuit de bateau d'EC » b) « zone d'échantillonnage » c) « circuit d'échantillonnage » d) « zone d'échantillonnage » | a) Circuit de bateau d'EC – Un événement d'échantillonnage, habituellement entre 3 et 5 heures, où l'on recueille des échantillons de 30 à 60 sites, fait avec le personnel et un bateau d'Environnement Canada. b) Zone d'échantillonnage – Les environs de la zone dans laquelle vous prenez des échantillons. c) Circuit d'échantillonnage – Un événement particulier d'échantillonnage (par bateau ou aéronef). d) Région d'échantillonnage – Des sites d'échantillonnage qui sont regroupés afin de faciliter la logistique liée à l'échantillonnage. Elle est établie comme ligne directrice. |
| 2. | Référence : Appendice 5 – Énoncé des travaux, section 1.1.1A (5) Environnement Canada choisit-il les dates et les heures de chaque événement d'échantillonnage ou l'entrepreneur peut-il soumettre un calendrier des opérations proposées pour ces travaux, pour que l'entrepreneur puisse avoir un plan qui indique le moment où le personnel requis sera affecté à ce projet. On présume que le personnel sur le terrain n'aura pas besoin d'être déployé pour la durée entière des 6 mois – du 1 ^{er} octobre au 31 décembre et du 1 ^{er} janvier au 31 mars? | Puisque l'échantillonnage dépend entièrement des conditions météorologiques, l'entrepreneur devrait soumettre un calendrier provisoire qui, de préférence, coïncide avec la marée descendante. Le premier circuit d'échantillonnage devrait être fait entre le 1 ^{er} octobre et le 31 décembre 2014, tandis que le deuxième circuit d'échantillonnage devrait être fait entre le 1 ^{er} janvier et le 31 mars 2015. L'entrepreneur peut prendre des échantillons entre le dimanche et le mercredi, pour que l'expédition arrive au laboratoire un jour plus tard, <u>dans le délai prescrit (EXIGENCE CRITIQUE) entre le lundi et le jeudi.</u> |
| 3. | Référence : Appendice 2 – Critères d'évaluation et de sélection, section 1.1.1 A (4) Est-ce que chacune des cinq (5) zones doit être terminée en une journée ou peut-elle être divisée d'une façon qui correspond aux délais maximums d'échantillonnage (4 heures par aéronef ou 6 heures par bateau)? | Non, les zones ne sont que des lignes directrices pour la logistique d'échantillonnage. Les entrepreneurs peuvent échantillonner plusieurs zones ou la partie d'une zone, dans le délai maximum permis pour l'échantillonnage. Le délai maximum permis de 4 heures par aéronef ou de 6 heures par bateau est également une ligne directrice. |
| 4. | Référence : Appendice 2 – Évaluation et sélection, pièce jointe 2, section 2.1/2.2 Notre entreprise propose l'utilisation d'un entrepreneur de tierce partie pour livrer les échantillons de Bella Bella aux laboratoires de Vancouver/Comox. Ce coût devrait-il être inclus dans le coût total ou la section des dépenses de la proposition financière? On présume qu'Environnement Canada sera responsable du paiement de la livraison de l'échantillon du site au laboratoire. | Environnement Canada est responsable de tous les coûts associés à la livraison des échantillons, <u>mais il appartient à l'entrepreneur de s'assurer que les échantillons sont livrés au laboratoire dans les délais prescrits.</u> Les soumissionnaires ne devraient pas inclure le coût d'expédition des échantillons dans leur proposition. Il est peut-être nécessaire de vérifier la capacité du laboratoire Comox. Les soumissionnaires devraient clairement indiquer dans leur proposition celui des deux laboratoires mentionnés qui sera utilisé. Notre laboratoire à North Vancouver peut traiter entre 80 et 100 échantillons par jour. |
| 5. | Y a-t-il un document avec les ID de station et la latitude et longitude pour cette zone? | Des renseignements secrets et de droit de propriété, tels que les lits de panopes, peuvent être saisis d'un emplacement de station. C'est pourquoi ils ne seront fournis qu'au soumissionnaire gagnant. |
| 6. | Veuillez fournir les heures quotidiennes d'opération pour le laboratoire du Centre des sciences environnementales du Pacifique (plus précisément l'heure à laquelle les derniers échantillons peuvent être déposés pour une analyse le même jour)? Le laboratoire a-t-il un endroit de dépôt des échantillons après les heures normales de travail (c.-à-d., déposer les échantillons à 21 h pour une analyse le jour suivant)? | Les heures officielles d'opération au CSEP sont de 8 h à 16 h. Cependant, il y a des personnes dans l'immeuble entre 6 h et 17 h pour recevoir les échantillons. Par exemple, s'il y a 40 échantillons, leur traitement prend environ deux heures, ce qui signifie que les échantillons devraient être au CSEP avant 15 h pour une analyse le <u>même jour.</u> Les soumissionnaires éventuels peuvent proposer de |

| | | |
|----|--|--|
| | | déposer les échantillons au CSEP à toute heure raisonnable après les heures normales de travail. L'unité de surveillance de l'eau de mer fera son possible pour s'adapter aux demandes. Dans ce cas, les échantillons seront analysés le lendemain matin aux alentours de 7 h. |
| 7. | Le temps requis pour une analyse est-il directement proportionnel aux nombres d'échantillons, c.-à-d., 20 échantillons prennent une heure, 40 échantillons prennent deux heures et 60 échantillons prendraient trois heures? | C'est à peu près ça. Toutefois, il n'est pas recommandé de recueillir plus de 50 échantillons par jour. |

| | | |
|-----|--|---|
| 8. | Environnement Canada est-il responsable des frais de laboratoire? | Oui. Les échantillons peuvent être analysés soit par notre laboratoire d'Environnement Canada, soit par North Island Laboratories (un nombre limité). Si on requiert les services de NIL, EC assumera tous les frais de laboratoire. |
| 9. | Environnement Canada est-il responsable d'obtenir les analyses de laboratoire? EC préfère-t-il plutôt que le laboratoire envoie les résultats à l'entrepreneur, qui transmettrait ensuite le rapport à EC? | Si on requiert les services de North Island Laboratories, celui-ci envoie directement les résultats de laboratoire à EC. |
| 10. | Environnement Canada préférerait-il que tous les formulaires d'échantillons soient soumis au laboratoire accompagnés des échantillons? Ne préfère-t-il pas qu'ils soient compilés par l'entrepreneur et signalés directement à EC? | Le travail de l'entrepreneur est de recueillir des échantillons et d'expédier les échantillons au laboratoire accompagnés des formulaires. L'entrepreneur n'est pas tenu de conserver de formulaire rempli ni de compiler de rapport. |
| 11. | Est-ce qu'Environnement Canada préférerait que les frais de laboratoire soient affichés dans la proposition de coûts? | Veillez ne pas inclure les frais de laboratoire dans la proposition de coûts. EC paie les frais de laboratoire. |